

N°2 - AVRIL 2019

OPALIM
ORGANISATION
DES PRODUCTEURS
ASSOCIÉS DU LIMOUSIN

CONTACT ELEVAGE

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS



Retour sur l'Assemblée Générale
d'OPALIM Page 4



www.opalim.org

EDITO

Chères et Chers Collègues,

Encore une fois en 2018, l'élevage allaitant a eu à subir son lot de difficultés et de déconvenues. Inéluctablement les problématiques sanitaires, avec en particulier la tuberculose en bovin et les myases à *Wolffahrtia* auront marqué l'exercice passé. Je n'oublie pas la présence du loup, avec des victimes ovines, bovines et équines de plus en plus nombreuses, toujours déniée par l'Administration. Le sanitaire et la prédation sont des sujets majeurs pour l'avenir de notre élevage, OPALIM y tiendra pleinement sa place.

L'an passé, la sécheresse a sévi encore une fois, et sans doute plus durement que les années précédentes. Malgré les dispositifs d'aides calamité de l'Etat et de la Région, ses conséquences se font encore ressentir sur les finances de nos entreprises, mais également sur l'état sanitaire de nos cheptels. Les conditions climatiques du début 2019, avec du froid et peu de précipitations ne font qu'aggraver la situation. Là également vous pouvez compter sur le service technique pour vous accompagner dans l'optimisation de la production et de la valorisation de l'herbe qui reste notre marque de fabrique et que nous devons pouvoir valoriser.



Au sujet de la valorisation, le niveau des cours de la viande bovine l'an passé, le plus faible des 4 dernières années, laisse plus que songeur sur notre capacité collective à rendre cette activité rentable. La loi Egalim était sensée nous apporter de réelles solutions sur ce sujet. En ne portant que de grandes orientations, elle n'est pas à la hauteur des attentes du terrain. Histoire d'habitude donc, à nous de nous débrouiller. Soyons conquérants et offensifs. C'est le cas avec BROUT'OR la marque d'animaux maigres que nous venons de lancer avec nos opérateurs, tout autant qu'avec le Marché au Cadran Arédien qui va bientôt ouvrir. Enfin, n'oublions pas qu'environ 1/3 des mâles sont aujourd'hui finis sur le territoire sans pour autant trouver pleinement leur rentabilité. Je crois que nous devons profiter de l'ouverture du marché chinois, construire la filière, les cahiers des charges et bien évidemment nous assurer de conditions de rémunération.

Les chantiers qui nous attendent sont immenses tant par le travail attendu que par l'espoir légitime qu'ils suscitent pour notre avenir. OPALIM y est prête, et ensemble nous y arriverons.

Roland PELLENARD
Président d'OPALIM

SOMMAIRE

Actu & Evénements

Dis-moi ton âge, je te dirai comment tu l'appelles... P 3
Assemblée Générale d'OPALIM P 4



Services & techniques

Le choix des femelles reproductrices P 5
Wohlfahrtia magnifica La prévention collective :
clé du succès P 6-7
Objectif pour mes veaux : Zéro crypto P 8-9



Le contrôle de la cryptosporidiose
dans l'environnement P 10-11
Réussir l'élevage de veau sous la mère P 12-14



Les strongles : une stratégie à construire
sur le long terme ! P 15-16
Eco-parasite : Traiter moins, mais mieux ! P 17



L'empreinte carbone : une démarche d'avenir... P 18-19

Responsable de la publication : Roland PELLENARD

Responsables de la rédaction, Secrétaires de rédaction :
Victoire DEPOIX, Marie SEGOVIA et Sophie BETOULLE

Rédacteurs de ce numéro : Amandine LEBON, Aubin PATERNE,
Fabien GAILLARD, Guillaume CATAYS, Marie SEGOVIA,
Thierry PRUGNAU, Victoire DEPOIX et Sophie BETOULLE.

Impression : Atelier Graphique - 05 55 50 68 22 - LIMOGES

Crédit Photo : OPALIM, Atelier Graphique

OPALIM : 2 Avenue Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES Cedex 1
05 87 50 42 30 - www.opalim.org

Imprimé à 1 650 exemplaires
Prix du numéro : 3 euros

Dis-moi ton âge, je te dirai comment tu t'appelles...

La déclaration PAC 2019 a débuté le 1^{er} avril avec peu de changements pour cette avant dernière cession de la PAC 2015-2020.

Une des principales modifications sur le site de Télépac est la possibilité de voir l'année d'implantation d'une prairie. Ainsi, pour toutes les prairies de plus de 6 ans, il sera nécessaire de la déclarer en Prairie Permanente (PPH) ou Prairie en Rotation Longue (PRL) si cette dernière rentre dans une succession de cultures.

Pour rappel, il n'y a plus de quota de prairies permanentes au sein de chaque exploitation. La référence est régionale. Tant que cette dernière ne diminue pas de plus de 2.5%, il est encore possible de retourner une prairie permanente pour faire une culture. Mais attention, une fois ce pourcentage dépassé, tout retournement devra être précédé d'une autorisation de la DDT.



Pour vous aider dans la déclaration PAC de vos aides végétales et animales, les techniciens OPALIM sont à votre disposition.

N'hésitez pas à contacter OPALIM au 05 87 50 42 30



**ELEVEURS ET COMMERCANTS ASSOCIÉS POUR
DES BROUTARDS DE QUALITÉ**

Assemblée Générale d'OPALIM

L'Assemblée Générale 2018 qui s'est déroulée le 19 avril dernier a révélé une année fructueuse et intense en activité.



Nous devons toujours aller de l'avant. Nous devons collectivement promouvoir nos modes d'élevage à l'herbe et le bien-être animal. Nous devons également nous emparer de l'**Agriculture Biologique et de la Certification Haute Valeur Environnementale**. En effet, dans un contexte national de diminution de la consommation de viande, et de segmentation toujours plus importante des marchés, c'est bien l'adéquation à la demande du consommateur qui doit nous guider.

Un projet innovant a été présenté : la Marque Brout'Or.

Des broutards vaccinés contre les affections respiratoires peuvent être dès à présent, commercialisés par les acheteurs désignés d'OPALIM afin de répondre à un besoin des engraisseurs italiens.

Pourquoi BROUT'OR ?



Ainsi Julien GUERIN, de la maison Vigna, engraisseur italien, a fait état pendant l'Assemblée Générale de ce marché en pleine expansion, avec une concurrence par des pays qui s'attachent à préparer leurs animaux. *« Nous avons une forte demande de la part des engraisseurs européens. La démarche «Ecoantibio» qui se généralise en Europe et de plus en plus contraignante. Nous devons revaloriser l'image de la filière maigre ».*

Loi EGALIM : décryptage

L'assemblée a été très attentive aux réponses apportées par Jean-Baptiste MOREAU, Député de la Creuse et rapporteur de la loi EGALIM, entrée en vigueur au 1^{er} février 2019.

Les objectifs de cette loi, sont pour les agriculteurs, une juste rémunération et une meilleure répartition de la valeur et pour les consommateurs, plus de choix et de la qualité avec un mode de consommation responsable et durable.

Cela se traduit, en partie, par la mise en place systématique de contractualisation entre l'agriculteur et l'acheteur. Ce contrat qui intègre les coûts de production, dont les indicateurs ont été définis, par l'interprofession, permet une reprise en main par les producteurs des négociations.

Cette question de contractualisation est au centre de la problématique, en clair **EGALIM y engage mais n'y contraint pas**. Elle conduit nettement à faire évoluer le mode de fonctionnement de nos associations, elle est d'ailleurs la raison de l'évolution des statuts votée en Assemblée Générale Extraordinaire. Néanmoins, ces relations contractuelles qui donnent de la visibilité et de la sécurité de rémunération et d'écoulement sont aujourd'hui indispensables pour l'ensemble des maillons de la filière.

Le débat avec les adhérents présents dans la salle qui a suivi l'exposé, a permis aux éleveurs de faire entendre leurs idées auprès du député.



Le choix des femelles reproductrices

Les génisses de renouvellement sont l'avenir du cheptel. Ces futures mères vont définir l'orientation génétique du troupeau pour les 10 prochaines années ! C'est pourquoi il est crucial d'avoir des génisses de renouvellement de qualité, et de les choisir selon certains critères bien précis.

Ces derniers traduisent les objectifs de sélection de l'exploitation, mais doivent être différents des caractéristiques recherchées pour les produits vendus de l'élevage (que ce soit broutards, taurillons ou génisses lourdes).

Le choix des génisses de renouvellement mérite donc une attention particulière, et doit être préparé avec soin.

5 grands critères sont à prendre en compte :

- **Les qualités maternelles** : afin qu'elle élève son veau dans les meilleures conditions
- **Le potentiel laitier** : pour avoir des croissances peu coûteuses
- **Le format de l'animal** : qui lui permet d'avoir une bonne aptitude au vêlage (notamment avec un bon bassin), et d'avoir un poids carcasse élevé lors de la réforme
- **Le caractère** : critère de plus en plus pris en compte pour le confort de travail et la sécurité de l'éleveur
- **Les aptitudes fonctionnelles** : important lors de la reproduction, et pour la longévité de l'animal

La hiérarchisation de ces critères oriente le choix de chacun vers le meilleur compromis entre facilité des vêlages et production adaptée au marché



Cependant le tri des génisses ne doit pas s'effectuer uniquement sur la morphologie ou le comportement. Il faut également prendre en compte les ascendances, afin de garder les filles des meilleures mères de l'élevage (index, production, performance...), et d'éviter la consanguinité.

Un autre point très important à prendre en compte lors du tri des génisses est le taux de renouvellement. Un taux de renouvellement élevé (**supérieur à 20%**) permettra un progrès génétique plus rapide, du fait d'une réforme plus sévère.

La majorité des éleveurs effectuent leur choix de génisses parmi leurs propres animaux, l'amélioration génétique est donc principalement apportée par l'introduction de mâles reproducteurs.

Néanmoins, si vous ne pouvez pas effectuer votre tri dans vos propres génisses (animaux qui ne correspondent pas, manque de temps, progrès génétique trop lent...), il est toujours possible d'acheter des génisses dans des élevages sélectionneurs.

Différentes catégories existent, avec chacune leurs avantages et leurs inconvénients :

Catégorie	+	-
Laitonne	<ul style="list-style-type: none"> - Prix abordable, légèrement supérieur à la valeur d'un broulard - Grand choix d'animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de la garder longtemps sur l'élevage avant de la faire vêler
Génisse prête à saillir	<ul style="list-style-type: none"> - Laisse le choix du reproducteur mâle à l'acheteur - Présente sur l'exploitation uniquement pendant le temps de la gestation 	<ul style="list-style-type: none"> - Catégorie avec une forte demande
Génisse pleine	<ul style="list-style-type: none"> - Pas ou peu de frais d'élevage - Pas de risque de femelle vide (si achat avec constat de gestation) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prix plus élevé - Si élevage non vacciné BVD, pas de connaissance du statut du veau vis-à-vis de la BVD

Rappel : il est conseillé d'acheter des animaux avec billet de garantie conventionnelle.



Wohlfahrtia magnifica

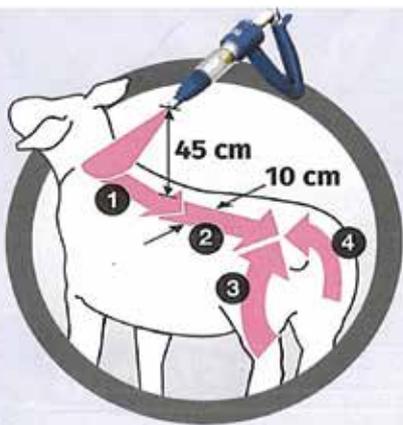
La prévention collective : clé du succès

La lutte contre Wohlfahrtia magnifica doit nécessairement être une lutte menée collectivement et précocement (dès maintenant) pour que des résultats probants en résultent.



Avant même d'attendre que les cas se multiplient sur la zone impactée (Sud Vienne, Nord Haute-Vienne, Nord Charente), il est primordial de mener une lutte précoce, basée sur la prévention. L'objectif est de limiter la multiplication des adultes responsables de cette myiase et de limiter ainsi la ponte et finalement les cas cliniques. L'ensemble des éleveurs de la zone (ovins ET bovins) doit donc mettre en place un protocole préventif. En effet, si une partie seulement des éleveurs le respecte, la population globale en mouches augmentera au point de devenir tout autant impactant en fin de période herbagée ; le plan de contrôle serait alors voué à l'échec.

Ainsi, les GDS, les Chambres d'Agriculture et les Organisations de Producteurs se sont réunis pour proposer et diffuser un protocole commun qui agisse en ce sens.



Ce protocole, détaillé ci-après, nécessite notamment la réalisation **d'un traitement antiparasitaire externe précoce, dès le printemps, et au plus tard fin mai.**

La réussite de ce protocole passe en premier lieu par la bonne gestion de tous les facteurs favorisant :

- Maîtrise des affections du pied (mal blanc, piétin)
- Soins des plaies de tête des béliers
- Rentrée des brebis en bâtiment pendant la période épongée
- Coupe de queue mi-longue pour avoir un balayage devant la vulve

Il se définit ensuite de la manière suivante :

1. Protection corporelle des brebis et béliers (au choix; à répéter 3 fois au cours de la saison herbagée)

- Dicyclanil Pour-On
 - Toutes les 13 semaines
 - 6 ml pour 10 kg de poids vif
 - Application à 45 cm du corps pour obtenir 4 bandes larges de 10 cm (dont 2 bandes sur les gigots)
- Pyréthrine Pour on (avec AMM myiases ou mouches)
 - Toutes les 4 semaines (essai PSA été 2017)
 - Au contact direct de la peau (attention à la laine)
- Pyréthrine ou organophosphoré en pulvérisation
 - Toutes les 4 semaines
 - 2 litres minimum de solution diluée / brebis
- Cette protection corporelle peut être complétée grâce à des solutions insectifuges à base de plantes (Ex : Géraniole et eucalyptus citriodora).
 - Toutes les 2 semaines
 - En pulvérisation

2. Supplémentation libre-service en ail

- Veiller à une concentration élevée en ail
- 1 seau ou bloc pour 20 à 40 ovins. Si seau, les humidifier et fractionner en cas de sécheresse.

3. Dans les troupeaux avec affections du pied persistantes :

- Passage dans pédiluves avec antiparasitaire externe
- Toutes les deux semaines
- Dose de dilution « bains »
- Indispensable pour les troupeaux avec affections du pied non résolues

Les recommandations pour les éleveurs de bovins sont les mêmes, hormis l'utilisation de pédiluves et du Dicyclanil (hors AMM en bovin). Il faut par contre rajouter la possibilité de réaliser un traitement insectifuge autour du nombril sur les veaux nouveau-nés, au pré, pendant la saison de développement de la mouche.

L'absence de résultats sur les myiases à Wohlfahrtia magnifica jusqu'à maintenant est due à des pratiques de prévention dispersées, trop tardives et non coordonnées collectivement. La maîtrise de cette mouche constitue un enjeu majeur pour l'ensemble de la filière. Une attention particulière doit donc y être accordée, par tous.

Contactez vos techniciens ou vos vétérinaires pour plus de précisions.

Guillaume CATAYS



4-5
septembre
2019
BELLAC

Tech 20vin
ans

Le mouton c'est dans notre nature

Objectif pour mes veaux : Zéro crypto

Au cours de certaines assemblées de secteur 2019, nous avons eu l'occasion de faire le point sur la cryptosporidiose, désormais connue de la plupart des éleveurs, mais toujours aussi récurrente dans nos élevages.

La cryptosporidiose, une diarrhée fréquente et difficile à éradiquer



Cryptosporidium parvum, le plus pathogène des Cryptosporidies est un protozoaire à l'origine d'une diarrhée néonatale fréquente, d'allure contagieuse, et difficile à éradiquer dans les

élevages. Les diarrhées néo-natales (entre 0 et 20 jours) constituent une source importante de pertes économiques pour l'élevage (mortalités, pertes de croissance pour les animaux guéris, frais de traitements). Outre ces pertes financières, les soins aux malades nécessitent d'investir du temps et de l'énergie et sont une source de stress pour l'éleveur. Particulièrement dans le cas de la cryptosporidiose,

notamment de par l'aspect contagieux de la maladie. Ces diarrhées du jeune, dont les facteurs favorisants sont nombreux, sont fréquemment dues à plusieurs agents infectieux (bactéries, virus, protozoaires), présents simultanément ou successivement. Le recours à une analyse de laboratoire est donc indispensable pour identifier les agents pathogènes présents et optimiser la prévention et/ou le traitement. En effet, les symptômes observés lors de cryptosporidioses ne sont pas spécifiques. Ni la couleur, ni l'odeur ne permettent d'établir un diagnostic sûr.

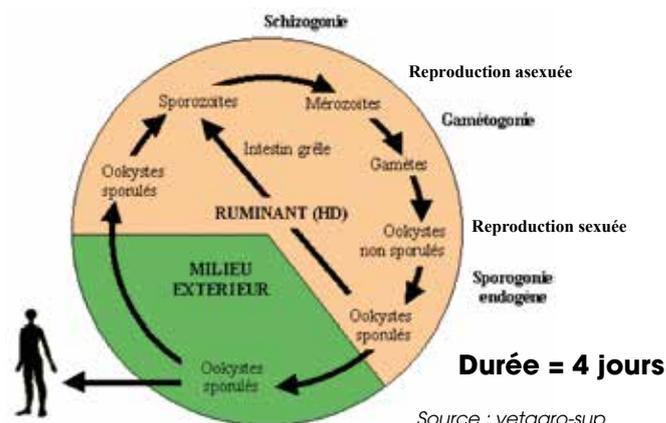


Un cycle court à l'origine d'une contamination massive

Les cryptosporidies sont des protozoaires de la même famille que les coccidies. Les ookystes (œufs), infectent les veaux dès les premiers jours de vie. Cet ensemencement se fait par voie orale, au cours des premières tétées, par contact avec la mamelle souillée. Dans le tube digestif, ces derniers engendreront une progression de l'infection chez le même animal, ils seront parallèlement libérés par millions dans les matières fécales, contaminant ainsi le milieu.

Ce cycle, se réalise en seulement 4 jours. L'association de ces 2 caractéristiques du cycle (rapidité et coefficient multiplicateur élevé) explique la forte contagion. La cryptosporidiose devra être suspectée avant tout lorsqu'est observée une diarrhée d'allure contagieuse sur des veaux de 7 à 15 jours.

Après 20 jours, l'immunité naturelle du veau permet l'arrêt progressif des signes cliniques mais l'excrétion des ookystes se poursuit...



ALP

COMMERCE de BESTIAUX EXPORTATION

Ets Henri et Philippe DUBOIS

LES ALLOIS - LA GENEYTOUSE
87400 SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT

Philippe DUBOIS : 06.08.10.75.13
Jérôme MAUSSET : 06.14.18.83.37
Email : dubois.hp@wanadoo.fr

Un agent infectieux très résistant dans l'environnement

L'ookyste de *Cryptosporidium parvum* est une structure dont la résistance dans le milieu extérieur est forte et prolongée. Il résiste à la plupart des désinfectants usuels (javel, soude...) aux concentrations classiquement utilisées, mais également au gel. Il persiste généralement d'une année sur l'autre en bâtiment. Les premiers cas de la saison d'hivernage n sont donc généralement dus aux ookystes excrétés par les veaux malades de la saison $n-1$. Cette caractéristique majeure explique pour une part importante la persistance de la cryptosporidiose dans les élevages, et la difficulté à s'en débarrasser. Tant qu'il y aura des ookystes en grande quantité dans le bâtiment, il y aura de la cryptosporidiose sur les veaux qui y naissent. Compte-tenu de leur résistance évoquée ci-dessus, la mesure prioritaire et impérative à mettre en place est une désinfection soignée, méthodique et précoce des bâtiments en question.



© GDS64

Les GDS proposent généralement un service de désinfection du bâtiment.

Prévention de la cryptosporidiose : des facteurs favorisants à maîtriser



En sus de la réduction de la pression infectieuse du bâtiment, il est primordial de travailler sur l'immunité des veaux. En effet, l'objectif n'est pas d'éradiquer la totalité des ookystes de l'élevage, mais de réduire

suffisamment la densité et donc la pression de sorte à ce que le système immunitaire du veau soit capable de se défendre. L'amélioration de l'immunité des veaux passe par de nombreux leviers d'action comme, entre autres, une bonne prise colostrale.

Dans l'urgence, lorsque les premiers cas surviennent, il est important de pouvoir isoler les veaux malades dans un box d'infirmerie, avant que ces derniers ne contaminent le parc commun. C'est également dès les premiers cas qu'il est pertinent de mettre en place, sur tous les veaux de moins de 48h et les veaux à naître, l'unique thérapeutique autorisée sur la cryptosporidiose que constitue le lactate d'halofuginone (Halocur®). Ce produit a démontré son efficacité sur la cryptosporidiose, mais seulement lorsqu'il est utilisé précocement. En effet, cette molécule est un cryptosporidiostatique qui n'agit que sur les formes asexuées de moins de 40 h.

Des solutions alternatives prometteuses



© www.lacapsidé.com

Un traitement alternatif, également utilisable en prévention, se développe actuellement et semble montrer une efficacité prometteuse. Il s'agit de l'utilisation des IgY, anticorps des volailles. Des poules pondeuses sont immunisées contre *C. parvum* et vont produire des anticorps spécifiques dans le jaune d'œuf. Ces anticorps peuvent ensuite être récupérés et administrés par voie orale aux veaux. Des spécialités commerciales existent déjà sur le marché sous forme de poudre ou de seringue.

La présence de diarrhées à cryptosporidies n'est pas une fatalité. De nombreux facteurs favorisants doivent être maîtrisés pour réussir à s'en débarrasser. La résolution du problème passe quasi-exclusivement par de la prévention bien ciblée et notamment la désinfection du bâtiment comme il sera vu dans l'article à suivre. N'hésitez pas à en parler à votre technicien pour plus de détails.

Guillaume CATAYS



Le contrôle de la cryptosporidiose dans l'environnement



 **Efficace à 2%**
sur oocystes, *Cryptosporidium parvum* et *Eimeria* spp.¹

 **Efficacité démontrée sur *Mycobacterium***
à 1,5% selon la norme EN 14204

 **Efficacité démontrée à 2%**
• en 1 minute à 10°C (pédiluves)
• en 5 minutes à 10°C (véhicules de transport)
Bactéricide selon EN 14349 et levuricide selon EN 16438

 **Désinfectant à large spectre**
bactéricide, levuricide, fongicide, mycobactéricide
et virucide²

Choix d'un désinfectant

La désinfection des sols

Les sols en terre battue sont difficiles à désinfecter car la plupart des désinfectants sont fortement inactivés par les matières organiques. Après **nettoyage (et balayage) et si possible décapage avec utilisation d'un détergent**, il est parfois préconisé d'employer de la soude caustique ou de chaux vive. Cette pratique est pourtant à proscrire dans tout bâtiment d'élevage destiné aux ruminants. En effet, ces produits fortement basiques vont alcaliniser le milieu et ainsi favoriser le maintien et la multiplication des colibacilles. Il est donc préférable d'utiliser **un désinfectant dont l'activité est peu altérée par la matière organique** et dont l'efficacité a été démontrée sur les oocystes de coccidies et de cryptosporidies.

La destruction des éléments parasites

Les oocystes étant très résistants dans l'environnement, l'élimination des parasites est longue et nécessite des désinfections répétées dans le temps. La plupart des désinfectants classiques, aux concentrations usuelles, s'avèrent inefficaces.

- **L'hypochlorite de sodium (eau de Javel) en solution à 10% pendant 24 heures et le peroxyde d'hydrogène à 10% pendant 36 heures** se sont montrés efficaces en conditions de laboratoire

- **Les ammoniums quaternaires**, les dérivés iodés sont actifs contre les virus et colibacilles mais pas sur *Cryptosporidium parvum* ni sur les coccidies.

- **Les Phénols de synthèse** sont une nouvelle génération de dérivés du phénol. Ces produits ont une meilleure efficacité et un profil de toxicité et d'écotoxicité beaucoup plus favorable que les anciennes molécules. Les phénols ont des propriétés uniques et très spécifiques à cette classe chimique : ils sont peu affectés par la présence de matières organiques et présentent une persistance d'activité dans le temps. Le laboratoire HUVEPHARMA SA, en collaboration avec le laboratoire MERIEL, a procédé à des essais comparatifs de l'efficacité de différents phénols sur les oocystes de coccidies et de cryptosporidies. Fin 2018, des résultats très probants ont été obtenus avec une toute nouvelle formulation, le Prophyl® S à 2%.

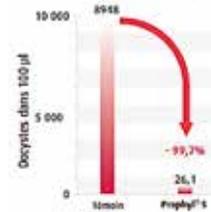
Prophyl® S à 2% réduit de 99,7% la population d'oocystes

En 6 h à 10°C En 4 h à 20°C

par rapport à un témoin eau.

Méthode : analyse PCR (Polymerase Chain Reaction) de gène spécifique à *Cryptosporidium parvum*.

Conformément aux critères DVG, le seuil de 95% de réduction de la population de *Cryptosporidium parvum* étant atteint, Prophyl® S est actif sur *Cryptosporidium parvum* et sur *Eimeria* spp.



Modalités d'emploi du Prophyl® S

Lorsqu'il est présent dans les sols secs, un désinfectant a une mobilité faible à modérée. Au contraire, les sols humides constituent un processus de transfert important du phénol. Le Prophyl® S, dilué dans l'eau à 2%, doit être pulvérisé sur les sols de 0,3 à 0,5 litre de solution désinfectante par m². Ce recouvrement important permet une pénétration en

1. Selon méthodologie DVG en conformité avec le guide de l'ECHA - 20 °C, 4h
2. Selon les dernières normes européennes à 10 °C : EN 1656, EN 14349, EN1657, EN 16438, EN 14675

Utiliser les biocides avec précaution. Consulter l'étiquette, et la fiche de sécurité avant toute utilisation. Usage réservé aux professionnels.



profondeur du produit. Il est important de ne jamais faire un double traitement chaux ou soude puis Prophyl® S, ce qui aurait pour effet principal de réduire l'efficacité désinfectante, du fait d'une neutralisation des produits entre eux. En plus des sols, la désinfection concerne les murs (à hauteur des animaux) et le matériel d'élevage (vêtements, bottes, gants, ustensiles divers...). Prophyl® S possède un spectre très complet et il est démontré efficace à 2% en pédiluves et rotoluves en 1 minute de temps de contact et pour la désinfection des véhicules de transport en 5 minutes de temps de contact.

La non-recontamination : installation des barrières sanitaires et biosécurité du site

Il faut souligner l'intérêt du nettoyage des abords extérieurs devant les entrées, du nettoyage et de la désinfection des circuits d'eau, de la désinsectisation et du drainage périphérique du bâtiment ainsi que l'assèchement pendant le vide sanitaire. Aussitôt après la première désinfection, il est nécessaire d'éviter toute recontamination pour ne pas rendre inutile le travail d'assainissement réalisé :

- placer des pédiluves aux entrées ;
- nettoyer et désinfecter tracteurs et remorques qui ont servi à l'enlèvement du fumier.
- Une quarantaine dans un local dédié, lors de l'introduction de nouveaux animaux, est une précaution nécessaire.

Il faut protéger et isoler les animaux à risques. Les jeunes sont une priorité.

Un local « infirmerie » pour isoler les animaux malades est un véritable plus dans la protection des jeunes non atteints.

Les intervenants ou visiteurs sont accueillis dans une zone équipée d'un pédiluve. Pour les véhicules, le danger majeur vient du camion d'équarrissage. Il faut donc aménager un endroit sécurisé pour stocker les cadavres à l'écart des bâtiments d'élevage.

Le vide sanitaire

L'étape de la désinfection doit être suivie d'un vide sanitaire qui exclut toute présence d'animaux. Le vide sanitaire permet de prolonger l'action du désinfectant et surtout d'assécher le sol et le bâtiment. Un bâtiment d'élevage humide est un bâtiment à risque : tant qu'il y a de l'humidité, le microbisme prolifère et les éléments parasitaires sont infestants. L'assèchement contribue à la réduction du microbisme et du parasitisme.

En élevage bovin, on essaiera de réaliser ces travaux de désinfection immédiatement après la mise au pré afin que le vide sanitaire soit le plus long possible. Les bâtiments profiteront ainsi au maximum de la rémanence d'action des désinfectants et aussi de la désinfection naturelle effectuée par les U.V. du soleil.

Marie SEGOVIA



COMMERCE DE BESTIAUX - EXPORTATION

Ets WEBER S.A.S

LE QUEYRAUD



87260 ST-PAUL



Tél. bureau : 05 55 09 71 35 - Fax 05 55 09 60 59

Sébastien LANGEVIN : 06 71 17 25 30

Pierre BUNISSET : 06 73 70 99 61

Benjamin BUNISSET : 07 88 51 40 35

Arnaud POUPARD : 06 37 46 11 60

Michel VIGNERON : 06 84 50 54 71

Réussir l'élevage de veau sous la mère

Une réunion technique a été organisée le 7 février à Razès (87) en partenariat avec le laboratoire NBVC. Cette réunion a été l'occasion de discuter des bienfaits de la minéralisation et de l'impact que cela peut avoir sur la production de veaux de lait.

La matinée en salle était consacrée à une approche théorique présentée par Louis Laurent, ingénieur NBVC. La préparation de la mise-bas, à travers les thèmes de l'alimentation et de la micronutrition, a été abordée. En particulier, la prévention du déficit énergétique et les formes d'apports de minéraux, oligo-éléments et vitamines. Finalement, un point particulier a été réalisé sur des problématiques importantes en élevage de veaux sous la mère, que sont l'hypomagnésémie, et la maîtrise de la couleur de la viande.

L'après midi, M. Alexandre Aucoulon, éleveur de veaux sous la mère, a eu la gentillesse d'accueillir le groupe sur son exploitation pour nous permettre de mettre en pratique la formation théorique vue le matin en salle.



Revenons rapidement sur les principaux éléments présentés.

Les piliers principaux de l'alimentation sont :

- L'eau, avec un besoin environ 4L/Kg MS ingéré soit en moyenne 65L/jour.
- Les fibres à volonté
- Le sel (chlorure de sodium ; 30 g/vache/j)
- Les minéraux
 - Macro-éléments (Ca, Mg, P)
 - Oligo-éléments (Se, I, Zn, Cu, Mn)
 - Vitamines (A, D3, E)

HENRI LESTRADE



COMMERCE DE BESTIAUX
EXPORTATION

87480 SAINT-PRIEST-TAURION

Tél. 05 55 39 70 53

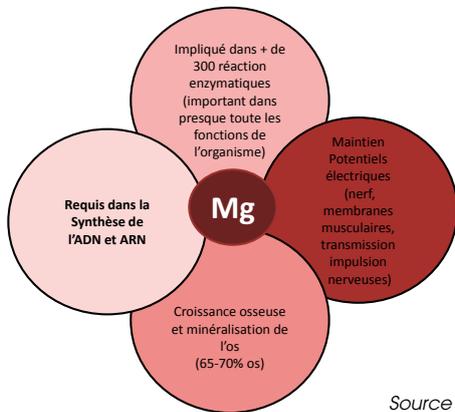
05 55 09 21 66

Port. 06 07 78 53 66

PIERRE REGAUDIE • Port. 06 82 59 22 20



Parmi ces éléments, le magnésium joue un rôle primordial :



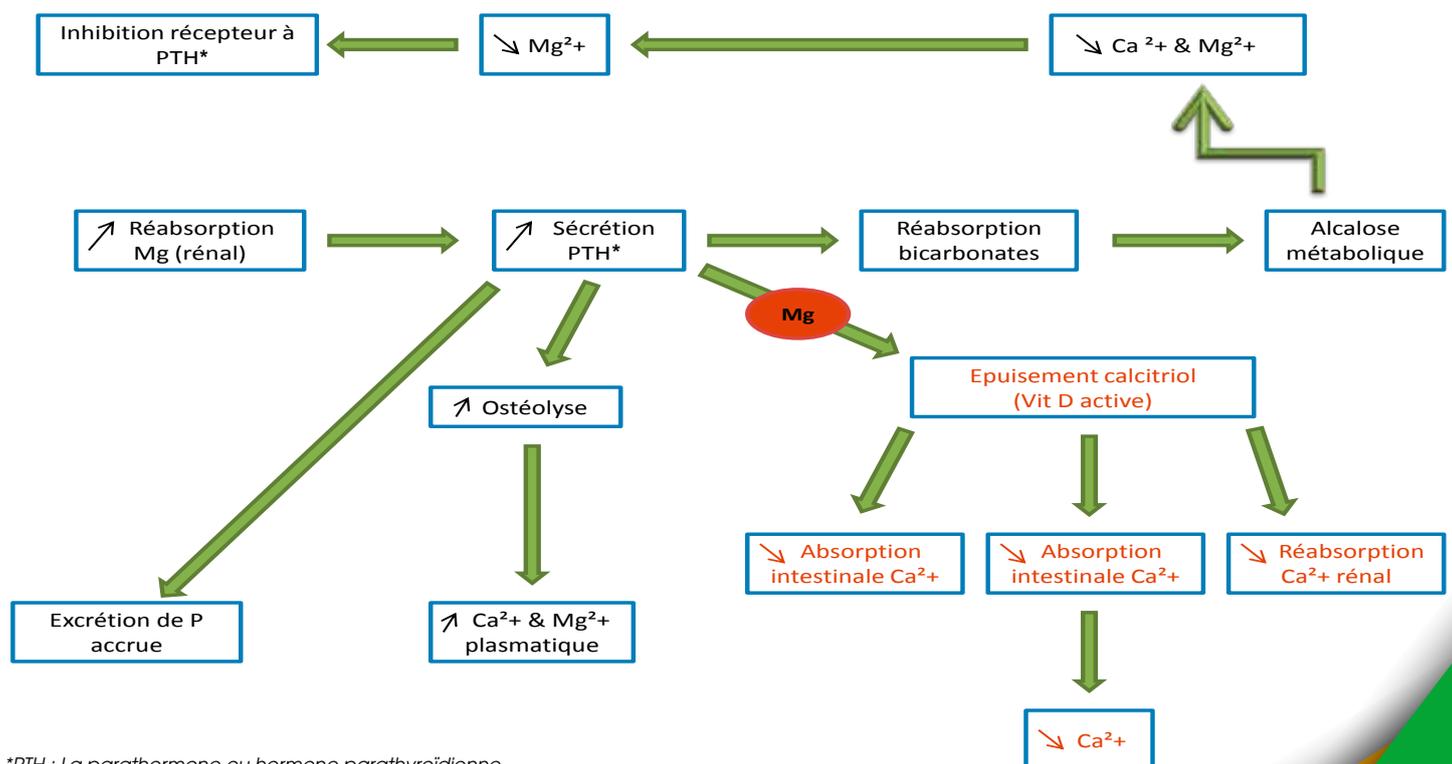
Source : NBVC

En l'absence de fourrage, source principale d'apport, après la naissance, le veau sous la mère ne parvient pas à combler ses besoins en magnésium. Par conséquent, la présence d'hypomagnésémies est monnaie courante dans cette filière.

L'hypomagnésémie correspond à une concentration (sanguine) inférieure à 1,8 mg/dL (< 0,70 mmol/L).

En raison des multiples interactions de cet élément au sein de l'organisme, une carence en magnésium peut être à l'origine de nombreux dysfonctionnements métaboliques (cf schéma ci-joint).

Les conséquences d'une déficience



*PTH : La parathormone ou hormone parathyroïdienne

Réussir l'élevage de veau sous la mère [suite]

Dans les cas les plus graves, le veau de lait en hypomagnésémie va présenter les symptômes suivants :

- Nervosité, piétinement et oreilles dressées
- Des crises de contractions musculaires violentes sans signes avant-coureurs
- Une chute brutale sur le côté, les membres tendus
- Une accélération du rythme cardiaque (supérieur à 200 battements par minute)
- Les yeux peuvent s'exorbiter
- La durée de la crise peut varier de 10 à 15 minutes.

Mais, on retrouve également, et le plus fréquemment, des manifestations sub-cliniques chez certains animaux :

- Une baisse de l'ingestion du lait (jusqu'à 50%)
- Des veaux que l'on n'arrive pas à finir
- Du pica (comportement de léchage anormal)

Ainsi, l'hypomagnésémie est fréquemment la source de défauts de croissance (pertes économiques).

Au cours de cette journée, une autre problématique majeure a été abordée. Il s'agit de l'anémie.

L'anémie correspond à une baisse anormale du taux d'hémoglobine dans le sang. Elle est donc physiologique et recherchée dans l'élevage de veaux sous la mère puisque c'est cette anémie qui permet à la viande de rester blanche. Tout l'enjeu consiste à maîtriser cette anémie de sorte à ce qu'elle soit progressive et lente et qu'elle n'empêche pas le veau de profiter.



Pour que la couleur de la viande soit claire, plusieurs facteurs rentrent en jeu :

- Tout d'abord par l'alimentation des veaux, avec des tétées à des heures constantes et à volonté; Une composition régulière du lait. Et une dernière tétée avant le départ à l'abattoir;
- Egalement par l'alimentation des mères avec une ration équilibrée, une bonne minéralisation, ainsi que les fondamentaux précédemment évoqués (l'eau, le sel, les fibres, les minéraux);
- Et enfin, par divers facteurs comme de limiter l'exercice (car cela favorise la myoglobine) puis en portant une grande attention à l'état sanitaire des mamelles.

De plus, l'anémie doit être progressive pour que les veaux continuent à avoir une bonne croissance: un veau trop anémié et trop vite risque de voir sa croissance être impactée à deux mois de la finition et dans le pire des cas, ce dernier a des risques de mourir.

Pour mesurer l'anémie, il existe deux critères sanguins mesurables :

- L'hémoglobine (en « g/dL ») : c'est le pigment protéique des globules rouges du sang assurant le transport de l'oxygène entre l'appareil respiratoire et les cellules de l'organisme
- L'hématocrite (en « % ») : c'est le pourcentage du volume occupé par les globules rouges par rapport au volume total du sang.

Tableau : objectif de taux d'hémoglobine en fonction de l'âge du veau

Age	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois
Hb (g/dL)	> 11	10	7,5 - 8	7

L'après-midi a été également l'occasion de montrer aux éleveurs certains gestes pratiques comme l'administration de bolus ou encore la mesure des paramètres sanguins.

NÉGOCE DE BESTIAUX



MAISON
ARSICAUD

L'Aventure ■ 17230 Marans
Tél. 05 46 01 11 53
www.maison-arsicaud.com

Amandine LEBON 



Les strongles : une stratégie à construire sur le long terme !

Chez les jeunes, deux objectifs majeurs sont à viser lors de la mise à l'herbe : l'optimisation de la croissance et la mise en place de l'immunité du troupeau de renouvellement.

Pour ça, trois réflexions sont à étudier pour adopter la bonne stratégie de lutte.

1. Cibler les animaux à traiter

Dans un contexte d'apparition de résistances aux strongles et de dérèglement des écosystèmes, le choix de l'antiparasitaire et de sa formulation/présentation est à réaliser avec précaution et l'intérêt d'un traitement est à évaluer en fonction des lots d'animaux, de leur âge et de leur devenir.

Les adultes ayant été exposés jeunes aux strongles suffisamment longtemps ont développé une immunité naturelle contrairement aux jeunes qui eux, encore naïfs, sont très vulnérables. Ainsi :

- le troupeau de renouvellement doit développer une immunité dès le plus jeune âge
- les animaux destinés à l'engraissement devront avoir une croissance optimale
- les mères, devront elles, produire un colostrum de qualité et du lait en quantité.

2. Développer l'immunité des individus destinés à rester sur l'exploitation et/ou à la reproduction

Pendant les 24 premiers mois de pâturage, il est indispensable de compter 8 mois de contact effectif avec les strongles pour l'acquisition d'une immunité efficace.

Par temps de contact effectif, il faut entendre que l'animal ne doit pas être sous l'effet d'un traitement dirigé contre les strongles mais également que le seuil de contamination des prairies doit être suffisant. On comprend ici que les mois d'hiver ou de sécheresse ne sont pas considérés comme étant des mois de contact effectif.

3. Garantir une croissance optimale des animaux

La première manifestation d'une infestation par ces derniers est la diminution du GMQ, et donc une croissance moins régulière et moins importante. Si l'infestation est plus marquée, anorexie, amaigrissement voire diarrhée peuvent être observés. Pour assurer un bon GMQ, il est donc important de limiter l'infestation voire de s'en prémunir si les animaux ne sont pas destinés à rester sur l'exploitation en tant que reproducteur.

Au-delà de l'utilisation de différents types de molécules, la première chose à évaluer est la gestion de pâtures en fonction du cycle des parasites. Une gestion cohérente sera toujours plus pertinente qu'une utilisation systématique d'antiparasitaires, susceptible d'induire l'apparition de résistances et potentiellement délétère pour l'environnement et l'écosystème.

Les strongles : une stratégie à construire sur le long terme ! [suite]



Différents dispositifs et différentes molécules existent pour assurer une infection maîtrisée par les parasites.
RETOUR D'EXPERIENCE : LA GESTION DU PARASITISME CHEZ LES JEUNES.

Cette partie relate un retour d'expérience, une année donnée dans un élevage donné. Il ne s'agit pas d'une démonstration scientifique ou d'une promesse de

résultats de quelque façon qu'il soit. Nous présentons simplement ici deux des multiples protocoles possibles sur les jeunes animaux. Si vous désirez étudier la solution adaptée à votre élevage, n'hésitez pas à faire appel à l'un de nos vétérinaires pour établir un plan sanitaire d'élevage adapté à vos pratiques.

Au GAEC Tournade-Morin, en Creuse, la question de la gestion raisonnée du parasitisme par les strongles chez le jeune s'est posée lors de la dernière visite sanitaire avec l'un des vétérinaires conseil de l'OPALIM.

Après avoir exposé les différentes méthodes possibles de déparasitage, et comme la pesée régulière des animaux est une habitude dans l'élevage, une évidence s'est imposée : « il faut essayer pour faire notre choix ».

Ainsi, sur le conseil du vétérinaire, deux objectifs différents ont été fixé :

- une bonne productivité chez les mâles : GMQ maximisé sur la période de pâturage
- une bonne croissance associée à la mise en place de l'immunité chez les femelles de renouvellement.

Les mâles ont donc été divisés en deux lots homogènes composés chacun de 15 animaux :

- un lot recevant une lactone macrocyclique longue action à la mise à l'herbe (sur les animaux de plus de 2 mois)
- un lot recevant une lactone macrocyclique à 5 semaines de rémanence courant de l'été (ici, en juillet)

Les pesées ont permis de mettre en évidence dans cette exploitation, pour l'été 2018, une différence moyenne de 200 g de GMQ jusqu'à la pesée en novembre en faveur du lot ayant reçu une molécule à longue action à la mise à l'herbe.

Ainsi, pour les animaux non destinés à la reproduction, l'investissement d'environ 3€, se retrouve sur la productivité supérieure permise par l'administration du traitement (gain de 118€/animal à la vente).

Mais attention, de telles molécules ne permettent pas une mise en place correcte de l'immunité chez les jeunes, il est donc déconseillé de les utiliser chez les animaux destinés à la reproduction. De plus, ce type de traitement, économiquement rentable, a des conséquences encore mal connues sur les écosystèmes. Des études sont actuellement en cours pour permettre de mieux évaluer son impact environnemental.

Les femelles de 16 mois, quant à elles, ont également été divisées en 2 lots homogènes composés chacun d'une dizaine d'animaux :

- un lot recevant un bolus à diffusion séquentielle à la mise à l'herbe, permettant d'alterner traitements ponctuels (5 ou 6 traitements en 4 mois, nombre à définir en fonction de la conduite de troupeau) et période de 3 semaines de contact avec les parasites pour favoriser le développement de l'immunité.
 - un lot recevant une lactone macrocyclique à 5 semaines de rémanence courant de l'été (ici, en juillet)
- Entre les deux pesées, à la mise à l'herbe et à l'automne, aucune différence de poids significative n'a été constatée entre les deux lots. « Cependant, il était surprenant de voir que celles ayant reçu le bolus se reconnaissaient à l'œil nu », nous explique l'éleveur. « Ainsi, avec un tel dispositif, la croissance a été plus constante et les génisses sont restées en état toute la période de pâturage. De plus, la mise en place de bolus évite de la contention en été pour rattraper les génisses et les traiter, tout en permettant une mise en place de l'immunité pour limiter les traitements à l'âge adulte ».

Thierry PRUGNAU



**CHRISTIAN
DEBLOIS
et fils**

**COMMERCE DE BESTIAUX
ABATTEUR
BOVINS - OVINS**

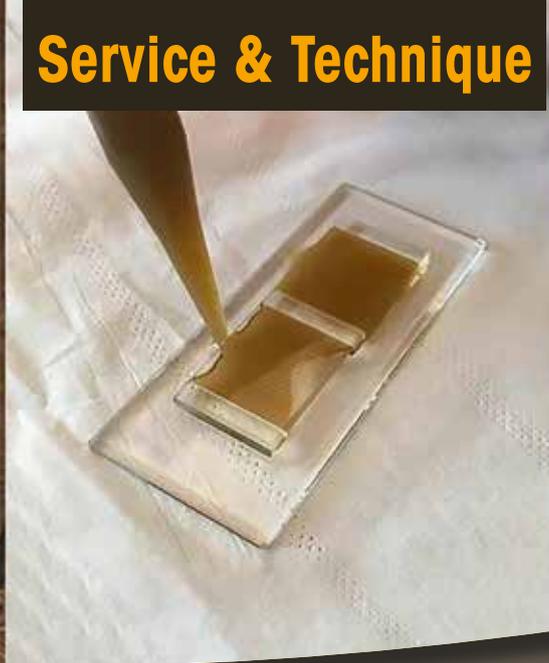
27, avenue du 11 Novembre 1918
87250 BESSINES-SUR-GARTEMPE

Tél. 05.55.76.08.87 - Fax. 05.55.76.16.61

Christophe : **06.83.89.01.11**

Christian : **06.83.89.01.12**

Email : christian.deblois@wanadoo.fr



Eco-parasite : Traiter moins, mais mieux !

La résistance aux antiparasitaires, longtemps considérée comme un événement anecdotique, s'avère de plus en plus présente dans les élevages français.

A cela s'ajoute l'impact non négligeable sur la santé humaine et sur l'environnement. Réfléchissons aussi, dès à présent les traitements antiparasitaires en traitant les bons lots au bon moment, avec la molécule qui convient pour limiter les effets négatifs susceptibles d'apparaître dans l'avenir.

Dans cet objectif, différents critères sont à prendre en compte :

- Quel est le niveau d'infestation de mon troupeau ?
- Sur quel type de prairies pâturent mes différents lots ?
- Quel est l'âge moyen de mon lot ? Quel statut physiologique ?
- Quelle est la dernière molécule que j'ai utilisée ?
- Quelle voie d'administration pourrait être utilisée dans mon exploitation ?

En fonction du lot, de son statut physiologique et de son historique, la décision du traitement ne sera pas à appréhender de la même façon. Il est important de considérer ces éléments pour mettre en place des mesures de lutte cohérentes, utiles et adaptées.



Des outils diagnostics sont également disponibles pour aider à la décision, avec une lecture prudente qui demande une bonne expertise pour bien interpréter les résultats (seuils, âge des animaux, état clinique....) :

- **Coprosopies** : différentes techniques existent en fonction du ou des parasites visés
- **Prise de sang** : sérologie pour la Grande Douve, pepsinogène pour les strongles.

Ajoutons que la dose est un élément primordial dans le bon usage des antiparasitaires : une sous-estimation du poids, et donc une dose trop faible, accélère l'apparition de populations de parasites résistantes.

La pesée, quand elle est possible dans l'élevage, est donc un véritable allié pour adapter le traitement. La pesée d'un petit échantillon d'individu permet de régler la juste dose pour le lot visé.

Ainsi, il est temps de réfléchir nos plans de lutte contre les parasites.

Que la motivation soit financière, sanitaire (santé animale mais aussi humaine), environnementale ou liée à une sensibilité au sujet des résistances : les traitements ne doivent plus être faits au hasard et se limiter au nécessaire.

Marie SEGOVIA



L'empreinte carbone : une démarche d'avenir



OPALIM travaille actuellement en partenariat avec l'INSTITUT DE L'ÉLEVAGE sur le projet « Life Beef Carbon » qui a pour but de mettre en œuvre des pratiques visant à réduire de 15% l'empreinte carbone de la filière bovine d'ici 10 ans. Par ailleurs, pour répondre à la demande du consommateur, de plus en plus de GMS (Grande et moyenne surfaces) contractualiseront leurs approvisionnements avec des exploitations ayant réalisé un bilan carbone.

Etat des lieux

L'agriculture, très souvent montrée du doigt, se situe au 3^e rang des émissions de GES (Gaz à Effet de serre), derrière l'industrie et les transports. Hors, ces chiffres correspondent aux émissions de GES et non pas au bilan final (émissions - stockage).

Il est donc nécessaire de communiquer sur le fait que même si l'agriculture émet des GES, celle-ci contribue fortement au stockage du carbone grâce aux prairies permanentes et à la biodiversité qu'elles entretiennent.



Les prairies : véritables puits de carbone



En Limousin, plus des trois-quarts des surfaces en herbe sont naturelles ou ont été semées depuis au moins six ans. Ces prairies présentent donc de nombreux atouts environnementaux en termes de qualité des sols, de séquestration du carbone et d'entretien des paysages. Celles-ci sont également bordées de haies ou de bois, indispensables au maintien de la biodiversité.

On estime ainsi le potentiel de stockage à :

- 760 kg de carbone/an pour 1ha de prairie permanente
- 80 kg de carbone/an pour 1 ha de prairie temporaire
- 125 kg de carbone/an pour 100 mètres linéaires de haies

Comment est obtenu le bilan carbone ?

Cette étude se réalise avec l'outil Cap'2Er qui a été développé par l'INSTITUT DE L'ÉLEVAGE. Celui-ci permet un rendu simple, pédagogique et surtout très visuel.

Lors de l'entretien avec le technicien, les données de l'élevage sont réparties dans différentes catégories portant principalement sur :

- Les effectifs animaux
- Les résultats de reproduction
- Les données d'abattage
- L'assolement
- La consommation d'intrants (carburants, électricité, engrais et aliments)

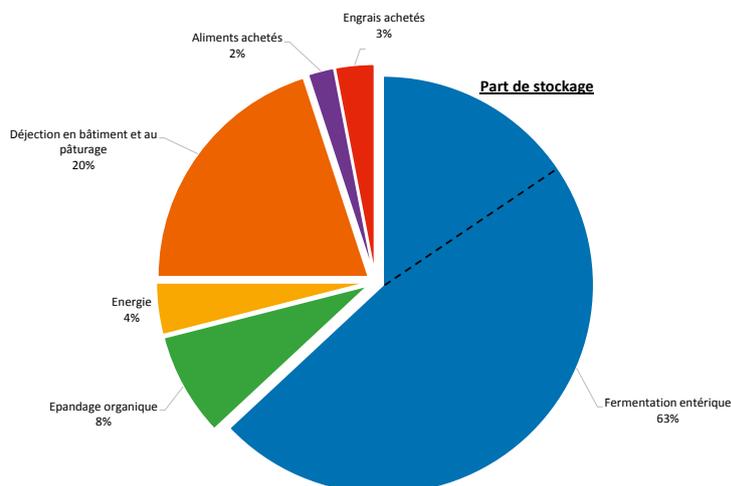


Un premier aperçu des résultats du diagnostic est disponible dès la fin de l'entretien entre l'éleveur et le technicien.

Les premiers résultats plutôt concluants

Les premiers diagnostics réalisés sur notre secteur sont encourageants et mettent en évidence le fait que la majorité des élevages ont une conduite extensive car soumis aux différentes contraintes géographiques de notre territoire.

Contribution des différents postes d'émission de GES en système NE



La répartition des émissions de GES présentée ci-avant, provient d'une enquête réalisée dans 5 exploitations adhérentes.

Les émissions de GES provenant de l'activité des exploitations agricoles sont compensées de près d'un tiers par le stockage de carbone, permis par les prairies permanentes et les haies présentes en grande quantité sur notre territoire.

Une synthèse plus représentative est à venir lorsque que nous aurons réalisé ce diagnostic sur un plus grand nombre d'exploitations.

Des pistes d'amélioration variées

Depuis quelques années, les exploitations ont déjà mis en place différents leviers pour améliorer le résultat du bilan carbone tels que :

Conduite du troupeau	- amélioration de la productivité numérique (baisse de mortalité, gestion des animaux improductifs) - réduction de l'âge au premier vêlage
Conduite des surfaces fourragères	- développement des prairies riches en légumineuses - mise en place de méteils - conduite du pâturage - mise en place de TCS (techniques culturales simplifiées)
Maintien de la biodiversité	- maintien des prairies permanentes - allongement de la durée des prairies temporaires - réimplantation de haies et entretien de celles-ci

Les leviers présentés ci-dessus correspondent de près à ceux proposés lors de la réalisation du coût de production. On peut donc dire qu'il est possible de réduire les émissions de GES tout en améliorant les résultats technico-économiques des exploitations.

Si vous êtes intéressé par cette nouvelle démarche, n'hésitez pas à prendre contact avec OPALIM pour la réalisation de votre bilan carbone.

Fabien GAILLARD



SOBEVIA LORTHOLARY BETAIL

Villard
87 250 BESSINES SUR GARTEMPE
05 55 76 88 20
lortholary-betail87@orange.fr

Nos commerciaux :

- Vincent PERRIN - 06 25 73 14 64
- Nicolas BOURROUX - 06 83 89 00 72
- Raphaël JANNOTY - 06.78.49.03.59
- Jean-Yves SANSAULT - 06.11.73.41.74

Commercialisation France / Export

d'animaux d'élevage, de viande, broutards, veaux.

**Un dynamisme
au profit des
éleveurs !**



40 nationalités
300 tondeurs
5000 moutons
50 000 visiteurs

village laine et cuir - métiers de bouche - animations chiens de troupeaux
bûcheronnage - présentations d'animaux - démonstrations équestres
produits régionaux - restauration - concerts

CHAMPIONNAT DU MONDE DE TONTE DE MOUTONS

du 4 au 7 juillet 2019
Le Dorat (87)

MONDIALETONTE-FRANCE2019.COM



Sous le haut patronage du
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION